

Exposition « Portes Ouvertes sur l'Artisanat » les Samedi 16 et Dimanche 17 Juin 2018
Espace de la Tuilerie - Giromagny

Organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Franche-Comté Délégation Aire Urbaine

DEMANDE DE PARTICIPATION

A retourner au plus tard le 10 mai 2018 à la

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDEPARTEMENTALE DE FRANCHE-COMTE
DELEGATION AIRE URBAINE
CS 50217 - 90004 BELFORT Cedex

Tél : 03 63 78 22 60 - Fax : 03 84 22 08 95 - mail : contact90@artisanat-comtois.fr

Raison Sociale :

SIRET :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone (obligatoire) : Portable :

Courriel (obligatoire) :

Site web :

Activité et produits exposés (à détailler) :

.....

Démonstrations réalisées devant le public au cours des deux jours (*) :

.....

.....

(*)Un stand animé attire beaucoup plus le public et favorise le contact commercial..

Espace et équipements souhaités :

Un stand nu Un stand avec grille un stand extérieur

Besoin électrique, indiquer les appareil(s) que vous souhaitez brancher (dans la limite de 3 KWatt) :

.....

Attention : éclairage et rallonges non fournis par l'organisateur.

Mise à disposition de mobilier, sous réserve des disponibilités de stock :

Table(s), nombre : Chaise(s), nombre : Grille(s), nombre :

A l'issue du salon, chaque exposant doit ranger tables, chaises et grilles prêtées par l'organisateur. Chacun est invité à donner un coup de main pour ranger le salon et libérer l'espace.

Tarif : La location de l'espace est gratuite. Les frais de dossier s'élèvent à 50 €.

Merci de joindre au dossier un chèque du montant indiqué ci-dessus à l'ordre de la CMA de Franche-Comté.

Tombola :

Une tombola est organisée. Si vous le souhaitez, vous pouvez offrir un lot afin de doter la tombola.

J'offre un lot, précisez la nature et la valeur en euros :

.....

Règlement

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte toutes les clauses sans réserve ni restriction

Date

Signature et cachet de l'entreprise

ATTESTATION D'ASSURANCE

Ayant réservé aux Portes Ouvertes sur l'Artisanat du 16 et 17 juin 2018 à l'espace de la Tuilerie de Giromagny, je soussigné déclare avoir assuré en tous risques - séjour et transport l'ensemble des produits que j'expose et renonce, ainsi que ma compagnie d'assurances, à tous recours contre les organisateurs du salon, qui se trouvent ainsi déchargés:

- de toute responsabilité pour tous dommages pouvant survenir aux produits exposés, pour quelque cause que ce soit,
- et de toute responsabilité civile.

Cachet de l'entreprise

Fait à.....le...../...../2018

Signature précédée de la mention écrite

"Lu et approuvé"

COMMUNICATION SUR L'ÉVÉNEMENT

Dans le cadre de la promotion de l'événement, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat va mettre en place une communication web sur son site internet et Facebook dédiée au salon. A cette occasion, des présentations de participants, des annonces sur les animations, des points sur les temps forts du salon seront réalisés.

Je souhaite apparaître gratuitement dans cette communication, j'indique une présentation de mon entreprise et des prestations sur le salon :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous souhaitez joindre une ou plusieurs image(s), merci de la(les) transmettre à f.debouchage@artisanat-comtois.fr ou a.grosjean@artisanat-comtois.fr

Pour créer une synergie autour de l'artisanat, likez notre page Facebook et partagez nos infos avec la vôtre !